

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre voudrait-il enquêter sur cet incident, afin que nous sachions s'il en est ainsi oui ou non, car, s'il en est ainsi, c'est quelque chose que nous ne pourrions approuver.

L'hon. M. Smith: Monsieur l'Orateur, je n'aime pas mener une enquête au sujet de nos communications, par l'intermédiaire de notre représentant, auprès du secrétaire d'État d'un autre pays puis en faire ensuite rapport à la Chambre; toutefois, sous réserve de votre décision, si je fais des constatations troublantes, j'en informerai la Chambre. C'est ainsi que je pourrais présenter la chose.

L'OTAN—ATTITUDE DU CANADA POUR LA
PROCHAINE RÉUNION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au premier ministre ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, selon le cas. Est-ce que, à la prochaine réunion du Conseil de l'OTAN, le Canada insistera énergiquement, comme je l'espère, sur le point de vue qu'a énoncé ce matin le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de l'interdiction des épreuves nucléaires? Autrement dit, le Canada insistera-t-il pour que l'Occident batte la marche, dans les efforts en vue de trouver moyen d'interdire ces épreuves?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je croyais avoir bien précisé ce point. J'ai dit à la Chambre que le gouvernement examinera soigneusement toute proposition faite à ce moment-là. J'appelle l'attention du député sur les réserves, si l'on peut les appeler ainsi, que j'ai faites lorsque j'ai répondu à la question précédente.

M. H. R. Argue (Assiniboia): Je veux poser une question supplémentaire. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dirait-il si le Canada a présenté certaines propositions au secrétariat de l'OTAN en vue de cette conférence et le Canada a-t-il l'intention de proposer une aide économique plus grande et le raffermissement des liens économiques?

M. W. A. Tucker (Rosthern): Avant que le premier ministre réponde, puis-je poser une autre question? Il pourra répondre aux deux questions en même temps. J'aimerais interroger soit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soit le premier ministre. A-t-on reçu copie des quatre propositions de base adressées au Conseil de l'OTAN et déposées par le gouvernement britannique au secrétariat de l'OTAN? J'aimerais savoir notam-

ment si on a reçu copie des propositions tendant à faire évoluer l'OTAN dans des cadres plus larges qu'une simple alliance militaire, auquel cas une attitude énergique serait prise en ce qui concerne l'article 2, qui prévoit une interdépendance économique plus serrée au sein de l'OTAN?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): La question posée par l'honorable député d'Assiniboia et précisée par l'honorable député de Rosthern est de celles qui, depuis des années, ont retenu l'attention de tous les États membres de l'OTAN. On se rend parfaitement compte, en effet, qu'il est très difficile de maintenir une organisation défensive à des seules fin militaires, car, chaque fois que tel ou tel pays croit voir diminuer les dangers qui le menacent, il s'ensuit sur-le-champ un affaiblissement des liens qui font l'unité d'un groupe d'États comme celui-là.

L'article 2, incorporé dans la déclaration des buts de l'OTAN, n'a jamais, jusqu'ici, été réalisé sur le plan pratique dans la mesure où un grand nombre d'entre nous le voudrions. Le Conseil de l'OTAN s'est réuni plusieurs fois, et je crois comprendre que chaque fois une discussion générale a eu lieu à cet égard. Toutefois on n'a jamais pu réaliser ici une unanimité quelconque, voire la moindre certitude quant au sens précis de cet article. C'est pourquoi aucun progrès sensible n'a jamais pu être réalisé en vue de sa mise en vigueur.

J'espère que l'article 2 sera de ceux sur lesquels on s'arrêtera tout particulièrement cette fois-ci. En ma qualité de membre de la délégation du Canada, je vais chercher à bien mettre en lumière la nécessité d'une mise en valeur plus étendue et plus profonde de cet article, de façon que, non seulement nous puissions parvenir à maintenir nos moyens de défense militaire, mais aussi que nous puissions collaborer dans le domaine économique. Ce sera là le moyen le plus indiqué de resserrer au maximum les forces de la liberté.

M. Argue: J'ai une autre question à poser. Le premier ministre nous dirait-il si le Canada a déposé au secrétariat des documents où sont indiquées les propositions de notre pays?

Le très hon. M. Diefenbaker: Seulement d'une façon très générale. Il n'est pas question ici du soin tout particulier que la Grande-Bretagne et les États-Unis ont apporté au problème de l'OTAN. On se souviendra, en effet, que cette réunion de l'OTAN tire directement son origine de la rencontre à Washington du premier ministre du Royaume-Uni et du président des États-Unis et de leur déclaration d'interdépendance. On se